



AFCN

AGENCE FÉDÉRALE DE
CONTRÔLE NUCLÉAIRE

VIGILANCE ENVERS LA RADIOACTIVITÉ

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

QUE FAIRE ?

- Noter les coordonnées du livreur
- Contacter l'intervenant (n° téléphone à remplir ici) :

- L'intervenant suit la procédure :

Porter des gants

Isoler et stocker rapidement

Se laver les mains



SUBSTANCES RADIOACTIVES



PRODUITS AU RADIUM



PARATONNERRES



MINÉRAUX



SOURCES RADIOACTIVES



DÉCHETS MÉDICAUX



TOUJOURS ARRÊTER L'INTERVENTION QUAND :

- Au portique de mesure
mesure > 20 x bruit de fond
- À la paroi du camion
débit de dose > 5 $\mu\text{Sv/h}$
- Autour de la source à hauteur de la poitrine
débit de dose > 20 $\mu\text{Sv/h}$
- En contact avec la source
débit de dose > 500 $\mu\text{Sv/h}$

INTERDIT !



- Refuser ou renvoyer les matières radioactives
- Traiter les matières radioactives comme des déchets classiques
- Manger, boire ou fumer à proximité

CONTACT

M radioactivity@fanc.fgov.be

T +32 (0)2 289 21 11

W www.afcn.fgov.be